

Heure de début : 18h00

**ORDRE du JOUR :**

- 1/Désignation d'un(e) secrétaire de séance
- 2/Fonctionnement école année en cours
- 3/Projets et activités prévues année en cours
- 4/Perspectives 2024-2025
- 5/Travaux réalisés et demandes auprès de la mairie
- 6/Questions des parents d'élèves.

**1/ Désignation d'un(e) secrétaire de séance:**

Il a été décidé d'alterner une fois les parents et une fois les enseignants, les parents ayant fait le premier. C'est à l'équipe enseignante de faire le secrétaire : Christelle TAVERNA

Lors de la dernière réunion, la mairie a souhaité rajouté des éléments dans le CR et elle en avait le droit, la réponse n'a pas été modifiée mais complétée. Le président du conseil d'école veille à respecter la parole de chacun. Afin d'éviter tout malentendu, la directrice propose de faire valider le CR par les différents partenaires avant de le communiquer aux parents, il faudra être très rapide pour éviter que le CR ne soit donné trop tardivement.

- ⇒ **point d'information : 2) Fonctionnement école, année en cours**

**\* Suivi des effectifs :**

Il n'y a pas eu de changement en plus des 2 arrivées et aucune radiation soit 297 élèves actuellement pour 11 classes. Des déménagements et des arrivées ne sont pas prévus d'ici à la fin de l'année scolaire. (année très calme)

Enseignant	Niveau	Effectifs	ATSEM
Mme PONCIN Marie-Christine	PS-MS	27 élèves : 12 PS et 15 MS	Mme Maryse ALCARAZ
Mme GERACI Sandra	PS-MS	27 élèves : 20 PS et 7 MS	Mme Sylvie JURY
Mme MICHON Céline	MS-GS	27 élèves : 8 MS et 19 GS	Mme Annabelle COULON
Mme BLANC Laurie (mar/jeu/ven) Mme DELCAMBRE Juliane (lun)	GS-CP	25 élèves : 13 GS et 12 CP	
Mme TAVERNA Christelle (lun/mar) Mme PILLIE Christine (jeu/ven)	CP	26 élèves	
Mme GLAY COCHE Marion	CE1	29 élèves	
Mme CARREL Mélanie (mar/jeu/ven) Mme PILLIE Christine (lun)	CE1-CE2	26 élèves : 11 CE1 et 15 CE2	
Mme LAKOMY Aurore	CE2	29 élèves	
M FONCEL Bertrand	CM1	28 élèves	
Mme GUERIN Julie	CM1-CM2	25 élèves : 10 CM1 et 15 CM2	
M FICHAUX Luc	CM2	28 élèves	

**\* Fonctionnement école, relation entre les différents acteurs de l'école**

Comme il avait été indiqué lors du dernier conseil d'école, la première période scolaire avait fait remonter des jeux à caractère violent que l'équipe enseignante avait géré et on avait aussi noté des comportements inadaptés pendant le temps de cantine.

Comme à l'habitude, le comportement entre les enfants a retenu toute l'attention de l'équipe enseignante, dès que des incidents ont lieu entre les élèves, les enseignants gèrent au niveau des parents des élèves concernés. Pour rappel : selon la gravité des faits, la directrice peut être associée ainsi que l'enseignante climat scolaire, le Rased, l'infirmière scolaire et l'inspectrice de la circonscription.

Ce qui semble nous faire défaut cette année, c'est le manque de confiance, voire de respect, qu'il existe entre les adultes. En effet, notre pédagogie, notre implication dans les acquisitions de nos élèves, notre bienveillance envers nos élèves ont été remis en question à travers des messages (sur klassly), des remarques auprès des PEE, voire des altercations avec certains enseignants. 2 faits établissements impliquant des parents et des enseignants ont été signalés en fin d'année scolaire. Comment pouvons-nous faire comprendre que la violence verbale ne doit être employée sous aucun prétexte entre élèves si les adultes l'utilisent ? Comment faire comprendre que l'on doit



accepter de réparer ses torts quand un parent n'accepte pas de s'excuser d'insulte qu'il a proféré ? Comment mettre en place une réflexion sur le respect homme-femme si le parent refuse que son enfant le fasse ?

Nous tentons de lutter contre tout type de violence dès qu'elle se produit. Nous ne réussissons pas à lutter contre cette violence si les parents ne nous aident pas dans cette co-éducation. L'école est le lieu où les enfants doivent être à l'abri de la violence. L'école n'est pas là non plus pour résoudre les problèmes de voisinages.

Il ne sera jamais accepté toute forme de violence, qu'elle soit gratuite ou qu'elle soit réponse à quelque motif que ce soit !

L'école, face à la violence, prévoit 2 types de réponses : la sanction (à vocation éducative) et la réparation (à vocation éducative également). Dans les sanctions possibles, il peut y avoir de la copie des règles de vie jusqu'à la privation d'une partie de la récréation. Dans les réparations, on peut aller des excuses jusqu'à un travail plus approfondi sur un thème donné.

Il apparaît que les violences verbales restent très présentes et sont parfois assez violentes, elles portent atteinte au respect de la personne, à l'égalité homme / femme et sont parfois xénophobes. Certains élèves justifient leurs actes par « ce que je vois sur Tik Tok ». Le travail auprès des élèves aura la portée adéquate si les parents travaillent dans le même sens que les enseignants (ce qui n'est pas toujours le cas).

Le début d'année 2024 est plus serein même si régulièrement les enseignants sont amenés à remettre le cadre.

A méditer : certains enfants de CE1 et CE2 disent avoir un compte Fortnite, ce jeu est interdit au moins de 18 ans sur certaines plateformes et accessible à partir de 12 ans pour d'autres. Ce qui ne correspond pas à l'âge d'un élève de l'école primaire. L'élève nous dit « ce n'est pas violent, il n'y a pas de sang ». Si effectivement nos jeunes élèves mettent la barre de la violence au « saignement », nous allons être obligés d'être encore plus attentifs aux violences verbales, aux insultes, aux intimidations ! Nous comptons sur les parents pour échanger à ce sujet avec leurs enfants.

⇒ **point d'information : 3) Projets et activités prévues année en cours**

**Projets de classe :**

- Conseil élèves : Le conseil d'élèves ne fait pas remonter de problème de violence. Par contre il fait remonter avec insistance le fait que certains élèves monopolisent les jeux avec le « foot ». Ils ne laissent pas le choix aux autres et choisissent même qui peut jouer ou non. La directrice s'est déjà rapprochée des animatrices pour que le foot arrête d'occuper tout l'espace de la cour pendant le temps méridien. Les élèves ont souhaité que cette information vienne jusqu'au conseil d'école. Sur les temps de récréation, les classes font des roulements pour respecter les envies de chacun.

La question du goûter en élémentaire est ressorti, il semblerait que ce soit celui de l'après-midi et la demande était que l'on puisse apporter ce que l'on veut. Les élèves ont débattu et ont dit que cela induirait des goûters inappropriés en terme d'équilibre alimentaire, en quantité également et que cela ferait des problèmes de jalousie et de partage.

Le conseil d'élèves demande également de remettre les filets de basket, de voire pour faire le projet fresque, de voire pour faire un projet de tutorat entre les grands et les petits pour aider les futurs CP a bien réussir leur arrivée en élémentaire. Ces projets doivent aller en discussion dans les classes et en conseil de maîtres. Pour les maternelles on est encore sur la faisabilité d'un projet cabane à oiseaux et une réflexion sur l'utilisation de la cour de récréation en cas de pluie.

Voici un récapitulatif des différents projets de l'année, par classe.

	Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3
		Intervenant sport de CP à CM2 et parfois GS	
	Semaine du gout		
	GS	CE1	CM1
	NATATION (avec parents agréés)		
	Toutes les classes	Classes : CP - CE1 – CE1/CE2	Classe : CM1-CM2
Parcours Santé	GENERATION 2024 :		
	Label obtenu par l'école en lien avec JO 2024		



	18 mars : Accueil d'une expo itinérante 2 avril : Participation SOP (semaine olympique et paralympique) 6 mai : Intervention sur le handisport 7 mai : Certaines classes feront une randonnée handisport Accueil d'un athlète médaillé olympique handisport		
		de la GS au CM2 Intervention infirmière Ecran / Sommeil	
		du CP au CM2 SEMAINE DES POMPIERS 13 au 17 mai	
Environnement	Déchets : GS et GS/CP	Tous les CE1 et CE2	ANNULÉ
			Soierie/Elevage : M FICHAUX
	L'histoire du fromage de chèvre + sortie Ferme les deux classes de PS/MS		
	MS-GS et GS –CP sorties de proximité saisons		
PEAC	Chorale GS/CP	Chorale CP, CE1, CE1-CE2	Chorale CM1 (avec CADA)
		Projet Théa : CP avec intervenants	Projet théâtre CM1
		Sortie théâtre CP et CE2 7 mars	Sortie théâtre CM1 et CM1/CM2
			Sortie Planétarium Mme LAKOMY Mme GUERIN
	GAILLARTISTES 21 juin + spectacle Chorale		

Parcours Citoyen	Vivre ensemble	Journée NAH (Non au harcèlement)
	CONSEIL D'ELEVES	
	Vivre ensemble	ARBRE DE LA LAÏCITE

Intervention Infirmière : réfléchir à une création d'une charte : écrans (pour signature élève et parents)

Rappel dates importantes

- Carnaval libre le 29 mars 2024.
- Gaillartistes le vendredi 21 juin + spectacle chorale
- Il y aura la reconduction de la traditionnelle fête des sports.

La Directrice tient à remercier tous les acteurs, sans qui, ses actions ne seraient pas possibles : les enseignants qui les mettent en place, les parents, les bénévoles ainsi que la Municipalité et le Sou des Ecoles.

⇒ point d'information et soumis à avis : 4/Perspectives 2024-2025

#### \* Rentrée

Les inscriptions pour la rentrée 2024 seront ouvertes en mairie pour le mois de mars. La communication a été faite. La projection est qu'il devrait y avoir moins d'inscription que de départ en 6<sup>ème</sup> mais cela peut toujours évoluer. Attention collège : une rumeur circule que les élèves de Château Gaillard n'iraient pas à Leyment. Après demande au Département, confirmation d'aucun changement de la carte scolaire pour la rentrée 2024.

#### \* Organisation du temps scolaire

Nous avons mis cet élément à l'ordre du jour de conseil d'école suite à un courrier du 2 février nous demandant de reconduire ou non l'organisation scolaire retenue pour notre école, à savoir 4 jours avec les horaires suivants : 8h30 à 11h30 et 13h30 à 16 h30.



Les PE ont fait passer un questionnaire afin de recueillir l'avis des parents : de nombreuses réponses ont été reçues : il a été exprimé une véritable tendance à la reconduction des horaires actuels.

Mme Paris soumet la reconduction de l'organisation actuelle au vote des membres du Conseil.

- nombre d'avis positifs : 24

- nombre d'avis négatifs : 0

- nombre d'abstention : 0

Les horaires actuels sont reconduits pour 3 ans. La prochaine fois, il est décidé de bien anticiper cette demande.

⇒ point d'information : 5) travaux réalisés et demandes diverses auprès de la Mairie

La structure multi-activité a été installée et contrôlée aux vacances de Noël.

Les travaux suite à l'affaissement du plafond des toilettes du cycle 2 ont été réalisés.

Les panneaux sandwich du bungalow de garderie qui ont été détériorés ont été changés. Le bardage se fait aux vacances d'hiver.

La porte d'entrée de l'école maternelle a été changée, la porte de la classe violette le sera aux vacances d'hiver.

Le wifi a été installée à Versailles.

Il reste encore quelques demandes en cours au niveau des panneaux pour indiquer la localisation de l'école, les placards et le téléphone dans le bâtiment Versailles.

Quelques demandes d'aménagements supplémentaires ont été faites (meuble bibliothèque et dalles extérieurs pour la maternelle et meuble pour coin livre et odeurs dans les toilettes de Mme Lakomy)

PPMS : il avait été prévu de faire un exercice PPMS attentat intrusion sur le thème de la fuite (mise en sécurité à l'extérieur de l'école), cet exercice n'a pas encore eu lieu pour différentes raisons, tout d'abord avec le contexte national de la fin de l'année dernière, on nous avait demandé de repoussé l'exercice. D'une autre part, il était pertinent de faire l'exercice le jour où nos jeunes enseignants sont présents donc le lundi. Hélas, beaucoup de conjectures nous ont empêché de le faire jusqu'à présent. D'autant que l'on sait que cette simulation n'a pas de sens car très éloignée de la réalité de terrain. Lors de l'exercice précédent ayant le même scénario, les élèves avaient mis 5 min à se mettre en sécurité. Il faut que l'on ait un système d'alerte que chaque enseignant pourrait déclencher.

La directrice a fait passer une offre d'une société qui semble avoir un bon dispositif. Pouvons-nous l'adopter pour l'école ?

La mairie va étudier de plus près cette offre et se rapprocher de l'entreprise qui propose le produit.

D'autre part, la préoccupation principale de cette période a été la mise en sécurité du site pour empêcher un élève de sortir de l'école. Il y a en effet des points de faiblesses dans les dispositifs qui ont failli permettre à un élève de maternelle de sortir en début d'année et un élève de l'élémentaire de sortir par ce même portail de la maternelle. Il nous faut fermer le portail qui relie les 2 cours (cela améliorera la sécurité globale), la demande des clés est en cours. Par contre quelle solution pour le portail de la maternelle ?

Le portail est au norme pour les personnes porteuses de handicap mais en contradiction avec la sécurité des élèves. Il va falloir réfléchir à ce qu'il est possible de faire.

⇒ point d'information : 6) questions de parents d'élèves

Les parents élus ont fait passer en même temps des remarques et des questions pour le conseil d'école.

La directrice propose de n'aborder que les questions recevables des parents élus, les remarques n'appelant pas de réponse, elles ne seront plus dans le compte-rendu mais ont été portés à la connaissance de l'équipe enseignante tout comme l'intégralité des questions. Les questions posées seront abordées lors du conseil d'école et il n'y aura pas de retour avant le conseil d'école (demande des PEE non acceptée).

## **I. QUESTIONS ET REMARQUES À DESTINATION DE LA MAIRIE**

### **• Attitude du personnel encadrant :**

-Un parent relate que ses enfants se plaignent d'une personne du périscolaire qui pendant le temps de cantine dit des gros mots et force les enfants à finir leur assiette.

Comment se positionne le personnel encadrant pendant le repas pour encourager les enfants à finir leur assiette ?

Est-ce que les enfants sont invités à goûter même s'ils n'aiment pas ?



Le personnel ne force pas mais incite à goûter. Des rappels pédagogiques sont faits afin d'éviter le gaspillage.

- **Périscolaire / Garderie :**

-Est-il possible de fonctionner par créneaux horaires d'un quart d'heure pour la garderie ?

*Non*

-Serait-il possible d'ouvrir un nouveau créneau permettant de débiter la réservation à 8h ?

*Non*

-Des parents trouvent scandaleux que soit généralisée la pénalité des retards au périscolaire à tous les parents. Cela a des conséquences budgétaires lourdes.

Est-ce que les parents retardataires coutumiers peuvent être identifiés et sanctionnés individuellement ?

Pouvez-vous préciser les modalités à suivre pour récupérer nos enfants à la garderie ? Un parent déplore avoir été sanctionné à payer la demie heure supplémentaire alors qu'il faisait la queue dehors.

Par exemple, faut-il sonner systématiquement au portail ?

*Tout parent en retard se verra sanctionné.*

*Le problème de la personne qui a payé a été réglé avec la mairie.*

*Oui, il faut sonner systématiquement au portail pour annoncer sa présence aux animatrices occupées.*

- **Abords de l'école :**

« À la lecture du CR du premier conseil d'école, j'ai bien retenu qu'aucune piste cyclable n'était actuellement en projet. Or, je constate qu'il y a de plus en plus de cyclistes qui emmènent leur(s) enfant(s) à vélo à l'école. Nous pouvons saluer cet engouement croissant pour les mobilités douces. Aussi, certains parents n'osent pas passer le cap par manque de voie sécurisée. Que prévoit la mairie pour assurer la sécurité des cyclistes sur les axes Cormoz-École et Ravinelles-Ecole ? En effet, certaines voitures roulent très vite sur ces routes et parfois très proches des vélos. Comme d'habitude, attendons-nous des accidents mortels pour agir ? Voici une proposition de partage de la route à bitume constant : Réserver 1m de chaque côté de la route pour les vélos. Conserver une unique voie centrale pour automobiles limitée à 30 km/h ».

*C'est une départementale, la mairie n'a aucun pouvoir.*

*Vraie piste cyclable : 1m pas possible, minimum 1m50 donc 3m sur une voie de 6m. Cela ne semble pas possible.*

*Voie partagée sur une départementale ? La demande sera remontée au conseil départemental par le Maire*

-Pour la sécurité de tous sur les parkings, un parent souhaite savoir si un nouveau parking sera prévu, car le parking de la salle des fêtes est souvent saturé par les habitants vivants à proximité ?

*M Richer s'est déplacé pour regarder si les parkings n'étaient pas suffisants. Il a constaté que les parkings ne sont, actuellement, pas pleins.*

- **Cantine :**

-Un parent trouve que ses enfants ont trop de légumes et de fruits, et souhaiterait qu'on leur propose plus d'aliments qu'ils aiment. Les enfants reviendraient au domicile toujours avec la faim au ventre. Il indique que « C'est à nous, parents, de leur faire découvrir de différents aliments et non à la cantine ».

*Situation réglée. Les menus sont faits selon les réglementations actuelles et suivies par des nutritionnistes.*

-Comment s'organise le tri des biodéchets à la cantine, depuis la Loi « biodéchets » du 1er janvier 2024 ?

*C'est la CCPA qui gère cette question, on est en attente des propositions.*

- **Arrêts de bus :**

-Un parent signale l'insécurité aux arrêts de bus, particulièrement « rue de la Groua » où :

\*Les gens se garent n'importe où, certains viennent en voiture pour récupérer leur enfant alors qu'il devrait descendre à l'arrêt suivant.

\*Les voitures qui doublent le bus alors que les enfants traversent.



\*les enfants sont obligés de traverser la route.

Est-il possible de prévoir des places de parking dédiées à l'usage des parents qui viennent récupérer leurs enfants?

Comment peut-on sécuriser les abords des arrêts de bus ?

Est-il possible que le personnel encadrant rappelle aux enfants de traverser une fois le car reparti ?

Est-il possible que la Mairie fasse intervenir la police en prévention ?

*La police intervient sur Ambérieu, Saint-Denis, Douvres, Château-Gaillard donc cela n'est pas possible de mettre des personnes en prévention.*

*Arrêt de la Groua : mise en sécurité faite par : passage piéton ; ralentisseur.*

*M Richer propose de réfléchir à faire des places de parking.*

- **Autre : temps de co-éducation :**

-Les PEE souhaiteraient savoir si la Mairie pourrait mettre à disposition une salle assez grande, afin que soit organisé un temps d'échange dans l'esprit « *café des parents* » autour de la question de la sensibilisation à l'utilisation des écrans ? A voir si un intervenant pourrait venir en appui sur le sujet.

*La salle des fêtes est prise tous les soirs mais possibilité d'avoir ponctuellement un créneau le mardi soir.*

## **II. QUESTIONS ET REMARQUES À DESTINATION DE L'ÉCOLE**

- **Comportement, lutte contre les violences et harcèlement :**

-Trois parents s'inquiètent de l'escalade de la violence à l'École. Que met en place l'école pour ne pas banaliser la violence dont les enfants font état ? Comment les enfants ont-ils été accompagnés ? Est-ce qu'un temps d'échange sur le sujet a été mis en place ? (Indépendamment du harcèlement scolaire).

*Sujet abordé dans l'ordre du jour. Le climat scolaire est travaillé continuellement, pas « d'escalade » constatée.*

*Gestion au cas par cas. Il faut que les parents retrouvent du bon sens exemple réaction des parents car « on a regardé mon fils ». Aucune violence ne sera acceptée.*

-Un parent signale que son enfant a entendu des chants obscènes et racistes venant d'autres enfants. Avez-vous entendu cela ? avez-vous pu agir pour que cela ne se reproduise pas ? expliquer aux enfants la teneur de leur propos

...  
*L'école n'est pas concernée : cantine. On reste vigilant sur tous les évènements (tout profil d'élève d'ailleurs).*

- **Enseignants / fonctionnement des classes :**

-Un parent demande si Mme PARIS a la possibilité de remplacer un instituteur absent étant donné ses décharges ?  
*Déjà demandé au dernier conseil, dernière fois qu'elle sera abordée.*

*Mme Paris a en charge (non pas des élèves) mais la direction ou des missions syndicales départementales (CAPD, GDDE) ou académique ou nationales. La décharge d'élèves n'est pas un temps où on ne fait rien, c'est un temps où on travaille dans un autre domaine. Par contre, la directrice se réserve la possibilité de renforcer la sécurité lors de certaines sorties par exemple, dans le cas où le taux d'encadrement n'est pas respecté.*

- **Sortie de classe :**

-Un parent est inquiet et souhaiterait qu'il y ait plus de vigilance à la sortie de l'école : Est-ce que les institutrices pourraient davantage s'assurer de la présence d'un des deux parents lorsque que les enfants quittent l'école ?

*Le cadre réglementaire est que les enseignants ne sont plus responsables à partir du moment où l'élève de l'élémentaire passe le portail. Certains élèves rentrent seuls. Les enseignants s'assurent de la présence des parents très régulièrement, ils pourraient tout aussi bien ne pas sortir de la cour et nous n'aurions rien à leur reprocher. Certains parents ne s'approchent pas de la sortie, restent très éloignés, ou restent dans leur voiture, à eux de s'assurer d'être présents à la sortie et de se signaler à leur enfant. Aux parents d'apprendre à leurs enfants d'attendre qu'ils soient là pour sortir de l'espace sécurisé des barrières.*

- **Sorties scolaires, spectacles de fin d'année :**

- « Va-t-il y avoir des classes vertes ? Des sorties à la journée ? Un spectacle des enfants en fin d'année ? »

-Pourquoi il n'y a pas de spectacle de fin d'année en maternelle et primaire ?

Question à vocation pédagogique. L'équipe enseignante décide des projets dont elle a envie de faire profiter ses élèves chaque année. De nombreux projets sont ainsi mis en place. Les spectacles à destination des parents n'ont pas de caractère obligatoire.

- **Autres :**

-Y a-t-il un échange entre la bibliothèque et les classes de l'école ? (Prêt de livre, temps de lecture, activités de recherche ...).

*La question s'est déjà posée ces dernières années. Les bénévoles de la bibliothèque n'étaient pas disponibles sur les temps scolaires donc il n'y avait pas d'échange entre les 2 structures. Nous avons tout de même des bibliothèques de classes et un coin livre dans la cour.*

### **III. INFORMATIONS DIVERSES DES PARENTS D'ÉLÈVES ÉLUS (PEE)**

Pour rappel, les parents sont invités à se référer aux précédents comptes-rendus des Conseils d'École et à la Foire Aux Questions (grâce aux deux liens suivants), qui apportent déjà beaucoup de réponses sur le fonctionnement général.

<https://ecole-chateaugaillard.jimdofree.com/archives/conseil-d-ecole-proces-verbal/>

<https://ecole-chateaugaillard.jimdofree.com/parents-d-élèves/questions-au-conseil-d-ecole/questions-fréquentment-posées/>

Pour des questions de temps, nous sommes contraints d'éviter les redites et renvoyons ainsi les questions non évoquées ce soir aux comptes rendus précédents.

Nous vous rappelons également que certains sujets relèvent d'un rendez-vous individuel à prendre avec l'enseignant de vos enfants, afin de lever toutes difficultés ou poser directement vos questions à l'enseignant visé. Les enseignants se montrent disponibles et à l'écoute pour vous aider même sur des points de divergence.

Fin de la réunion 20h30

Prochain conseil d'école : Mardi 18 juin (question 11 juin)